



GRUPE DE RECHERCHE  
ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain  
B – 1030 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 241 84 20  
Courriel : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)  
Twitter : [@grip\\_org](https://twitter.com/grip_org)  
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉCLAIRAGE – 21 décembre 2018

EECKHAUT Manon et CAMELLO Maria,  
*Désarmement des FARC : mise en œuvre  
et bilan d'un processus inédit, Éclairage du  
GRIP, 21 décembre 2018, Bruxelles.*

<http://www.grip.org/fr/node/2695>



## Désarmement des FARC : mise en œuvre et bilan d'un processus inédit

par **Manon Eeckhaut** et **Maria Camello**

21 décembre 2018

Le 27 juin 2017 s'achevait le processus de remise des armes prévu par l'Accord de paix entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et le gouvernement du président centriste Juan Manuel Santos. Cette première étape de l'Accord devait permettre d'améliorer le climat de sécurité et d'amorcer le processus de réintégration des ex-combattants des FARC à la vie civile. La démarche, complexe et inédite après des décennies de conflit, a mené au retrait et à l'élimination définitive de plus de deux millions d'armes et de munitions utilisées par les membres des FARC.

Pourtant, à peine une année après son lancement, on note que cette phase de l'Accord est remise en cause. Les raisons en sont, d'une part, l'accession à la présidence d'Iván Duque, qui est hostile aux termes du processus de paix et, d'autre part, la récurrence d'épisodes de violence, qui ont coûté la vie à plus de 300 personnes depuis la signature de l'Accord<sup>1</sup>.

Cet article retrace les origines des FARC et de leur arsenal pour ensuite expliquer le processus de désarmement, qui s'est déroulé en conformité avec l'Accord de paix signé entre le gouvernement Santos et les dirigeants des FARC. Il dresse enfin un bilan des résultats du processus et de la situation actuelle en Colombie.

### L'origine des FARC et leur arsenal

Depuis 1960, l'histoire colombienne est caractérisée par un conflit armé interne dans lequel interviennent le gouvernement, des mouvements de guérillas d'extrême gauche, des groupes paramilitaires d'extrême droite, des cartels liés au trafic de drogue et encore d'autres groupes criminels. Les FARC sont nées en 1964 en réponse aux confrontations entre les partis politiques traditionnels – libéraux et conservateurs – qui ont marqué le pays dans les années 1940 et 1950<sup>2</sup>.

Au cours de cette période, appelée « *La Violencia* », des guérillas de paysans soutenues par le parti libéral et le parti communiste se sont organisées en mouvement autonome d'autodéfense armée, avec l'objectif d'établir un état socialiste en Colombie. Au fil du temps, les FARC ont été rejoints par de nombreux étudiants, intellectuels et leaders de mouvements paysans opposés aux politiques du gouvernement du président conservateur Pastrana (août 1970 – août 1974). Ce dernier était accusé de favoriser le développement des grandes propriétés terriennes au détriment des petits paysans. Ainsi, entre 1990 et 2000, les FARC contrôlaient entre 35 et 40 % du territoire colombien et comptaient plus de 20 000 combattants<sup>3</sup>.

Pour atteindre ce niveau d'emprise sur le territoire et la société colombienne, les FARC ont développé tout au long du conflit leur maîtrise des chaînes d'approvisionnement et même de fabrication de leurs propres armements. Elles ont ainsi mis sur pied de véritables ateliers clandestins produisant des mitraillettes<sup>4</sup>, des mortiers ou des grenades à main. Elles ont pu développer également une multitude de canaux transnationaux illicites pour s'approvisionner en armes, profitant en cela d'un contexte sécuritaire régional instable et de la porosité des longues frontières du pays. Dans leur arsenal, les FARC ont possédé jusqu'à 10 000 fusils d'assaut de type AKM détournés par des officiels de haut rang péruviens, des FN FAL produits sous licence par plusieurs pays du continent latino-américain et introduits via les pays voisins, ou encore des lance-roquettes RPG de fabrication russe qui ont fait l'objet de trafic en provenance d'Amérique centrale.

Les modes opératoires des FARC (les enlèvements, l'utilisation massive de mines antipersonnel, les actes de barbarie ou leur implication dans le trafic international de cocaïne) ont progressivement provoqué leur rejet par une partie de la population et de la communauté internationale. Les chiffres officiels justifient cette position. En effet, au moment de la signature des Accords de paix en 2016, le conflit armé colombien avait fait plus de huit millions de victimes dont 267 000 morts, 46 000 disparus, 10 000 personnes affectées par les mines antipersonnel, 17 000 victimes de violences sexuelles et 1,5 million de personnes déplacées par la violence<sup>5</sup>.

### **Premiers pas vers le désarmement**

En 2016, après quatre années de négociations à La Havane, le gouvernement de Juan Manuel Santos et les FARC sont parvenus à un accord de paix. Il s'agissait du quatrième processus de négociation depuis le début du conflit. Cet Accord est organisé autour de six points clés<sup>6</sup>:

- 1) L'établissement d'une politique globale de développement agricole
- 2) La transformation des FARC en parti politique
- 3) La fin du conflit et la remise des armes
- 4) La fin de la production et le trafic de drogues illicites
- 5) La définition du statut de victime
- 6) La mise en œuvre, vérification et validation de l'Accord.

Le troisième point affiche l'objectif de « *contribuer à la sécurité et à la stabilité du contexte après un conflit et de faciliter ainsi le début du relèvement et du développement* », ceci par le biais du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des combattants (DDR).

La remise des armes est définie dans l'Accord comme « *une procédure technique, traçable et vérifiable durant laquelle les Nations unies collectent tout l'armement des FARC* »<sup>7</sup>. Concrètement, ce désarmement implique l'enregistrement, l'identification, le contrôle, la vérification de possession, la collecte et l'entreposage, le retrait et l'élimination définitive des armes. Organisée selon un calendrier de 180 jours, la remise des armes a débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2016 avec le déploiement des forces gouvernementales pour sécuriser les routes empruntées par les FARC se rendant dans les zones de transitions vers la normalisation (ZVTN) et les points de transitions vers la normalisation (PTN) qui ont été créés à cette fin.

La Mission de vérification des Nations unies en Colombie a procédé à l'enregistrement des armes à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017. Pour ce faire, la Mission a relevé et répertorié dans un formulaire le type d'arme, le calibre, le modèle et le nom de son propriétaire pour les armes individuelles<sup>8</sup>. Un numéro d'identification sous forme de code-barre, de code alphanumérique ou de code QR a été apposé sur chaque arme et son formulaire associé, avant le stockage de l'arme dans des conteneurs des Nations unies.

Au total, durant le processus de remise des armes qui a pris fin le 22 septembre 2017, les FARC ont remis 8 994 armes, 1 765 862 munitions, 38 255 kg d'explosifs, 51 911 mètres de cordon détonant ou de mèche lente, 11 015 grenades, 3 528 mines antipersonnel, 46 288 détonateurs, et 4 370 munitions de mortiers et missiles<sup>9</sup>. Il s'agit d'un nombre record dans l'histoire des processus de paix avec une moyenne de 1,3 arme rendue par combattant<sup>10</sup>.

### **Situation actuelle : de sombres nuages**

Malgré des résultats appréciables, l'Accord de paix est encore loin d'avoir intégralement été mis en œuvre et de rencontrer tous ses objectifs en matière de désarmement. Plusieurs membres des FARC, insatisfaits des négociations et des difficultés et retards dans la mise en œuvre de l'Accord de paix, ont refusé de déposer leurs armes<sup>11</sup>. L'organisation *Insight Crime*, estime que c'est le cas pour environ 2 800 combattants des FARC, un chiffre qui représente près de 40 % de toutes les milices du groupe avant la signature de l'Accord<sup>12</sup>. Ces données sont source d'inquiétude pour la société colombienne, car les dissidents des FARC représenteraient toujours une menace pour la sécurité nationale.

Par ailleurs, le gouvernement du président Iván Duque, au pouvoir depuis août 2018, prévoit de modifier l'Accord de paix, notamment dans le cadre des dispositions relatives aux actions que les FARC continuent de mener dans les domaines du trafic d'armes, du blanchiment d'argent ou encore du trafic de drogue. L'ambition d'Iván Duque est également de revoir le statut des anciens combattants reconnus coupables de crimes contre l'humanité et de renégocier le point de l'Accord portant sur

l'éradication des cultures à caractère obligatoire<sup>13</sup>. De même, le gouvernement Duque souhaite réévaluer les modalités du dialogue en cours avec l'Armée de libération nationale (ELN).

Il importe de rappeler que lors de la consultation populaire pour l'approbation de l'Accord, réalisée le 2 octobre 2016, 50,2 % des Colombiens se sont prononcés contre le document. Ce résultat est symptomatique de la polarisation au sein de la société. Après une période de négociation, un nouveau texte a été accepté et signé le 24 novembre de 2016 à Bogotá par le gouvernement et les FARC donnant lieu à l'Accord actuel.

Malgré des progrès vérifiables, les civils et les leaders des mouvements sociaux continuent à payer un lourd tribut de la violence en Colombie. Les 300 victimes mortelles depuis la signature de l'Accord sont preuve que la paix réelle et tangible promise est encore loin d'être totalement acquise.

\* \* \*

## Auteurs

**Manon Eeckhaut** est chercheuse assistante au GRIP et diplômée en relations internationales. **Maria Camello** est chargée de recherche au GRIP dans le domaine des « armes légères et transferts d'armes ».

- 
1. Manetto Francesco, « [La violencia azota Colombia dos años después de la paz con las FARC](#) », *El País*, 25 novembre 2018.
  2. Martín Millán Luis, « [¿Qué es la FARC? Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia](#) », *Geopolítico*, 1<sup>er</sup> février 2018.
  3. Hupet Pierre et Giraldo Jimenez Fabio Humberto, « [Le conflit colombien, acteurs, enjeux et perspectives](#) », AFRI, volume X, 2009, 7p.
  4. Rodriguez Margarita, « [Las historias de 5 armas de guerra y cómo se cree que llegaron a manos de las FARC en Colombia](#) », *BBC Mundo*, 27 juin 2017.
  5. Consejería presidencial para los Derechos Humanos, [Colombia más allá del conflicto armado: derechos humanos y tránsito a la paz](#), Gobierno de Colombia, décembre 2016.
  6. Haut-Commissariat pour la Paix, [L'accord de paix en Colombie](#), Gouvernement de Colombie, 2016.
  7. Santos Juan Manuel et Jiménez Timoleón, [Acuerdo Final para la Terminación del Conflicto y la Construcción de una Paz Estable y Duradera](#), document officiel, 24 novembre 2016.
  8. Secretary-General on the United Nations Mission in Colombia, [Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in Colombia](#), 26 juin 2017.
  9. Nations unies, [Misión de Verificación de las Naciones Unidas en Colombia](#), 2017, p.3 et OACP, « [ONU finaliza el proceso de dejación de armas](#) », *Oficina del Alto Comisionado para la Paz*, septembre 2017.
  10. Pares Colombia, [Terminó la guerra, el postconflicto está en riesgo](#), *Fundación paz y reconciliación*, 2017, Bogotá.
  11. Casey Nicholas et Rios Escobar Federico, « [El regreso a las armas de los exguerrilleros de las FARC](#) », *The New York Times*, 18 septembre 2018.
  12. Posada Juan Diego, « [Las disidencias de las FARC crecen, pero el Gobierno de Colombia no sabe cuánto](#) », *InSight Crime*, 18 décembre 2018.
  13. Navarro Ernesto, « [Gobierno de Colombia modificará acuerdo de paz con las FARC: ¿Cuáles son las consecuencias?](#) », *RT*, 29 août 2018.